

Sevin® XLR

SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL

Pour la suppression des insectes nuisibles dans les cultures fourragères, de plein champ, céréalières, potagères, fruitières et le tabac

COMMERCIAL
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
AVERTISSEMENT



POISON

Tessenderlo Kerley, Inc.
2910 N. 44th Street
Suite 100
Phoenix, Arizona 85018 USA
Phone: (602) 889-8397

N° D'HOMOLOGATION 27876 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Carbaryl 42,8 % au poids (contient 466 g de carbaryl par litre)
AVERTISSEMENT, contient l'allergène soja.

Ce produit contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,02 % à titre d'agent de conservation

Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL est une suspension insecticide microfine de carbaryl SEVIN dans un support aqueux. Il se disperse facilement dans l'eau et forme une solution de pulvérisation pouvant être appliquée avec de l'équipement terrestre ou avec de l'équipement aérien lorsque cela est spécifiquement indiqué pour la culture. LIRE L'ÉTIQUETTE. UTILISER EN RESPECTANT À LA LETTRE LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF EN CAS D'INGESTION OU D'INHALATION. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Mettre des vêtements de travail ordinaires à manches longues. Mettre des vêtements propres chaque jour. Se laver les mains et le visage avant de manger. Se laver à fond après l'emploi. ÉVITER LA CONTAMINATION DE LA NOURRITURE DE CONSOMMATION HUMAINE ET ANIMALE, DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, DES COURS D'EAU ET DES ÉTANGS.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIER SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

NOTE AU MÉDECIN : Sevin XLR SUSPENSION AVERTISSEMENT POISON INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL est un carbamate inhibiteur modéré réversible de la cholinestérase. L'atropine est un antidote. NE PAS utiliser de 2-PAM, d'opiacés ni de médicaments inhibiteurs de la cholinestérase. Les symptômes habituels d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment malaises, faiblesse musculaire, étourdissements et sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime perte de conscience, incontinence, convulsions et dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter selon les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que l'activité de la cholinestérase sanguine soit déprimée étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION : Entreposer toute quantité inutilisée de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL dans son contenant d'origine seulement, dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer aux endroits où les températures dépassent 38°C. Ne pas contaminer l'eau, les denrées de consommation humaine ou animale par entreposage ou élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant vide inutilisable. Ne pas brûler le contenant. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Si le contenant est abîmé et/ou que le contenu est déversé, demander des instructions au fabricant. Mettre des vêtements protecteurs, un respirateur approuvé et des gants imperméables avant de manipuler les déversements ou les contenants endommagés. En ce qui concerne les déversements, empêcher le produit de se répandre. Prévenir l'infiltration du produit dans les fossés et dans les plans d'eau. Recouvrir le produit déversé d'un matériau balayable et déposer le matériau contaminé dans un conteneur à déchets approuvé. Déposer les contenants endommagés dans le conteneur à déchets et identifier le contenu.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

CONTENU NET : 10 LITRES

GROUPÉ

1A

INSECTICIDE

Sevin® XLR

SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL

Pour la suppression des insectes nuisibles dans les cultures fourragères, de plein champ, les
céréales, les légumes, le tabac et les fruits

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT



POISON

N° D'HOMOLOGATION 27876 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : carbaryl 42,8 % au poids
(contient 466 g de carbaryl par litre)

AVERTISSEMENT, contient l'allergène soja

Ce produit contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,02 % à titre d'agent de
conservation

Tessengerlo Kerley, Inc.
2255 N. 44th St., Suite 300
Phoenix, AZ 85008
1-800-525-2803

CONTENU NET : 10 LITRES

Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL est une suspension insecticide microfine de carbaryl dans un support aqueux. Il se disperse facilement dans l'eau et forme une solution de pulvérisation pouvant être appliquée avec de l'équipement terrestre ou avec de l'équipement aérien lorsque c'est spécifiquement indiqué pour la culture. LIRE L'ÉTIQUETTE. UTILISER EN RESPECTANT À LA LETTRE LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF EN CAS D'INHALATION OU D'INGESTION. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de travail ordinaires à manches longues. Porter des vêtements propres à chaque jour. Se laver les mains et le visage avant de manger. Se laver à fond après l'emploi. ÉVITER LA CONTAMINATION DE LA NOURRITURE DE CONSOMMATION HUMAINE ET ANIMALE, DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, DES COURS D'EAU ET DES ÉTANGS.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ABEILLES : Ce produit est très toxique pour les abeilles qui sont exposées directement à la solution pulvérisée sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleurs. Toutefois, des études sur le terrain ont montré que l'insecticide Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL bien que toxique pour les abeilles, est moins dangereux que d'autres produits à base de carbaryl lorsque l'application directe sur les abeilles est évitée et que les résidus de pulvérisation ont séché. Pour réduire au maximum le risque pour les abeilles, appliquer Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL de la fin de soirée au début de la matinée ou lorsque les abeilles ne butinent pas. Si l'application doit se faire pendant les périodes de butinage, les précautions suivantes doivent être prises avant le traitement afin de limiter la perte d'abeilles : aviser les apiculteurs afin : (1) de confiner les abeilles dans leurs ruches en couvrant la colonie ou en plaçant un grillage à l'entrée de la ruche; ou (2) de placer les ruches au-delà du rayon de vol des abeilles par rapport à la zone traitée. Ces mesures peuvent être abandonnées une fois que les résidus de pulvérisation ont séché. Les mégachiles sont plus sensibles aux insecticides que les abeilles domestiques. Il faut éviter les applications de carbaryl lorsque ces abeilles butinent.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES PLANTES : Pour éviter tout dommage potentiel au feuillage tendre, ne pas appliquer sur les feuilles mouillées ou lorsque la pluie ou le taux d'humidité élevé doit durer pendant les deux prochaines journées. Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL abîme la vigne vierge tricuspidée, la vigne vierge commune et l'adiante pédalé. Au début de la saison, le produit peut également abîmer les pins de Virginie et les pins de sable. Suivre les instructions sur l'étiquette concernant l'éclaircissage des pommes et les associations avec certains herbicides sur le soya.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

NOTE AU MÉDECIN : Sevin XLR SUSPENSION AVERTISSEMENT POISON
INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL est un carbamate inhibiteur modéré réversible de la cholinestérase. L'atropine est un antidote. NE PAS utiliser de 2-PAM, d'opiacés ni de médicaments inhibiteurs de la cholinestérase. Les symptômes habituels d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment malaises, faiblesse musculaire, étourdissements et sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime perte de conscience, incontinence, convulsions et dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter selon les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que l'activité de la cholinestérase sanguine soit déprimée étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

Entreposer Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL inutilisé dans son contenant d'origine seulement, dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer aux endroits où les températures dépassent 38°C. Ne pas contaminer l'eau, les denrées de consommation humaine ou animale par entreposage ou élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange de pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Ne pas brûler le contenant. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination

des produits non utilisés ou dont veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour nettoyage des déversements.

Si le contenant est abîmé et/ou que le contenu est déversé, demander des instructions au fabricant. Mettre des vêtements protecteurs, un respirateur approuvé et des gants imperméables avant de manipuler les déversements ou les contenants endommagés. En ce qui concerne les déversements, empêcher le produit de se répandre. Prévenir l'infiltration du produit dans les fossés et dans les plans d'eau. Recouvrir le produit déversé d'un matériau balayable et déposer le matériau contaminé dans un récipient à déchets approuvé. Déposer les contenants endommagés dans le récipient à déchets et identifier le contenu.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les oiseaux, les mammifères et les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques et des conditions du site avant de faire le traitement. Parmi les caractéristiques et les conditions du site susceptibles de favoriser le ruissellement, notons : averses abondantes, pente modérée à prononcée, sol dénudé, sol mal drainé (p. ex., sols compactés ou à texture fine comme l'argile).

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

Pollinisateurs :

TOXIQUE pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées à la pulvérisation directe, à la dérive de pulvérisation et aux résidus déposés sur les feuilles, le pollen et le nectar dans les cultures et les mauvaises herbes en fleurs. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. Éviter les épandages lorsque les abeilles butinent des sols recouverts de mauvaises herbes en fleurs. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter les instructions complètes, *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion*, sur le site Web de Santé Canada (http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/_fact-fiche/pollinator-protection-pollinisateurs/pratiques-pratiques-fra.php). Suivre les directives relatives à chaque culture pour connaître les périodes d'application.

- Pour les applications sur les cultures qui attirent beaucoup les insectes pollinisateurs (asperge, colza, pomme, mûre, mûre de Boysen, mûre rampante, mûre de Logan, cerise de Virginie, framboise, bleuet, canneberge, melon, citrouille, courge, concombre, et arbres extérieurs, sauf les conifères à feuillage persistant), ou lorsqu'on utilise des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture.
- Pour les haricots, les pois, les pommes de terre, les aubergines, les tomates, le tabac et les cultures suivantes lorsqu'elles servent à la production de semences : pak-choï, chou cavalier, feuilles de moutarde, chou-rave, pissenlit, cresson, céleri, endive, laitue, persil, épinard, bette à carde, navet, rutabaga, carotte, betterave, panais, raifort, radis, salsifis : Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être utilisé pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner.

MODE D'EMPLOI :

IMPORTANT : Le mode d'emploi de cette étiquette s'appuie sur des faits et l'expérience pratique relativement à (a) l'efficacité du produit; (b) les dommages potentiels aux plantes et aux animaux; et (c) les résidus dans les denrées, la viande et le lait. Suivre le mode d'emploi pour établir l'utilisation la plus efficace.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION POUR APPLICATION AU SOL :

POUR ASSURER L'UNIFORMITÉ DU PRODUIT, AGITER, REMUER OU RECIRCULER TOUS LES CONTENANTS DE Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL AVANT L'EMPLOI. Enlever l'huile, la rouille, les dépôts, les résidus de pesticide et toute autre matière étrangère des réservoirs de pulvérisation et de tout le système de pulvérisation. Rincer avec de l'eau propre. Remplir le pulvérisateur à moitié ou aux trois quarts de la quantité d'eau requise. Démarrer l'agitation mécanique ou hydraulique. Verser lentement la quantité requise de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL et ensuite le reste d'eau. Ajouter l'eau de rinçage du contenant. La dilution d'une partie de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL avec une partie d'eau permettra une résistance maximale au lessivage attribuable à la pluie ou à une aspersion en hauteur. Les dilutions supérieures à 1:39 ne sont pas recommandées lorsqu'on recherche la résistance au lessivage. Ne préparer que la quantité de solution à pulvériser dont on se servira pendant la journée. **MAINTENIR UNE AGITATION CONSTANTE DURANT LE MÉLANGE ET L'APPLICATION AFIN D'ASSURER L'UNIFORMITÉ DE LA SUSPENSION. NE PAS ENTREPOSER DE SOLUTION DE PULVÉRISATION JUSQU'AU LENDEMAIN.**

Pour protéger les pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles énoncées à la section Précautions environnementales.

- Pour l'asperge, le colza (canola), la pomme, la mûre, la mûre de Boysen, la mûre rampante, la mûre de Logan, la cerise de Virginie, la framboise, le bleuet, la canneberge, le melon, la citrouille, la courge, le concombre, et les arbres extérieurs (sauf les conifères à feuillage persistant) : **TOXIQUE** pour les abeilles. **NE PAS** appliquer pendant la période de floraison de la culture.
- Pour les haricots, les pois, les pommes de terre, l'aubergine, la tomate, le tabac et les cultures suivantes lorsqu'elles servent à la production de semences : pak-choï, chou cavalier, feuilles de moutarde, chou-rave, pissenlit, cresson, céleri, endive, laitue, persil, épinard, bette à carde, navet, rutabaga, carotte, betterave, panais, raifort, radis, salsifis : **TOXIQUE** pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être utilisé pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Lorsqu'on utilise des services de pollinisation par des abeilles domestiques, **NE PAS** appliquer pendant la période de floraison de la culture.

APPLICATION PAR PULVÉRISATEUR AGRICOLE :

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

APPLICATION PAR PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE :

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h au point d'application, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté du vent.

APPLICATION AÉRIENNE :

Appliquer uniquement avec un avion à voilure fixe ou un avion à hélice qui a été convenablement calibré en fonction des conditions atmosphériques de la région et de la dose d'application et des conditions spécifiées sur l'étiquette. Les doses et les précautions qui figurent sur l'étiquette sont particulières au produit. Lire et bien comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir ce produit. Appliquer seulement à la dose recommandée sur l'étiquette pour l'application aérienne. Lorsqu'aucune dose pour application aérienne n'apparaît pour un emploi précis, ce produit ne peut être appliqué avec un équipement aérien de quelque type que ce soit. S'assurer d'une application uniforme. Pour éviter les traînées, les chevauchements ou une application non uniforme, utiliser les dispositifs de marquage appropriés.

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :

Appliquer uniquement lorsque les conditions météorologiques au site traité permettent une pulvérisation complète et uniforme sur la culture. N'appliquer que dans des conditions de bonnes pratiques relatives aux applications aériennes, tel qu'expliqué dans Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

N'appliquer sur aucun plan d'eau. Éviter que la pulvérisation ne dérive sur un plan d'eau ou une autre zone non ciblée. Les zones tampons spécifiées doivent être respectées. Les pulvérisations de grosses gouttelettes risquent moins de dériver; par conséquent, éviter les combinaisons de pression et de type de buse propices à la production de fines particules (brouillard). Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat ou lorsque la vitesse et la direction du vent présentent un risque de dérive. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (brise-vent) ou d'un habitat aquatique sensibles.

- Ne pas utiliser à l'intérieur.

- Il est interdit d'utiliser ce produit à l'intérieur et à l'extérieur des résidences, des écoles et des édifices publics ainsi que dans d'autres aires résidentielles comme les parcs, les terrains de jeux et tout autre endroit où le grand public, y compris les enfants, peut être exposé.
- Ne pas utiliser dans les serres (cultures de légumes ou de plantes ornementales).
- Ne pas utiliser sur le gazon, les terrains de golf, dans les gazonnières ni sur les plantes ornementales ou les potagers en milieu résidentiel.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement) : une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur.
- Pour assurer une bonne hygiène, il est recommandé de porter des gants résistant aux produits chimiques pour l'éclaircissage manuel des pommiers après une application de carbaryl.
- Appliquer seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la possibilité d'inversion de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE :

Ne pas permettre au pilote de mélanger les pesticides qui seront chargés dans son avion. Le chargement de pesticides prémélangés avec un système en circuit fermé est permis. Il est souhaitable que le pilote dispose d'un système de communication à chaque site de traitement au moment de l'application. Les employés sur le terrain et les préposés au mélange/chargement doivent mettre des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes de protection ou un écran facial durant le mélange/chargement, le nettoyage et les réparations. Tous les employés sur place doivent se laver les mains et le visage à fond avant de manger, boire et de fumer. Les vêtements protecteurs, la cabine de pilotage et les divers véhicules de transport doivent être décontaminés à intervalles réguliers.

Délais de sécurité révisés (DS)

Culture	Activité	DS ¹ (jours)
Pomme (vergers qui sont passés à la production en treillis à haute densité) Dose maximale d'application : 1,5 kg m.a./ha (application pour l'éclaircissage chimique)	Récolte manuelle	14
	Éclaircissage manuel, irrigation à l'aide d'un système d'aspersion mobile	14
	Taille manuelle, dépistage, pincement, liage, conduite	4
Pomme (vergers qui ne sont pas passés à la production en treillis à haute densité) Dose maximale d'application : 1,0 kg m.a./ha (application pour l'éclaircissage chimique)	Récolte manuelle	17
	Éclaircissage manuel, irrigation à l'aide d'un système d'aspersion mobile	10
	Taille manuelle, dépistage, pincement, liage, conduite	0,5
Asperge et asparagus plumeux	Activités donnant lieu à des contacts importants (irrigation)	6
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (désherbage manuel)	0,5
Haricots	Activités donnant lieu à des contacts importants (dépistage, récolte manuelle, irrigation)	7
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (désherbage manuel)	0,5
Betterave (racine/feuillage), raifort, radis, rutabaga (racine), salsifis (racine/feuillage), navet (racine/feuillage)	Activités donnant lieu à des contacts importants (récolte manuelle, irrigation)	5
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, désherbage manuel, éclaircissage)	0,5
Mûre, mûre de Boysen, mûre rampante, mûre de Logan, framboise	Activités donnant lieu à des contacts importants (récolte manuelle, pincement, taille, conduite)	10
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (irrigation, désherbage, dépistage, éclaircissage)	6
Bleuet	Activités donnant lieu à des contacts importants (récolte manuelle, pincement, taille, conduite)	9
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (irrigation, désherbage, dépistage, éclaircissage)	5
Carotte	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, désherbage, éclaircissage)	0,5
Canneberge	Activités donnant lieu à des contacts importants (irrigation, taille, récolte)	10
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, désherbage, éclaircissage)	2
Concombre, melon, courge, citrouille	Activités donnant lieu à des contacts importants (irrigation à l'aide d'un système d'aspersion mobile)	2
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (récolte manuelle, écimage-rognage, liage, tuteurage, dépistage, désherbage)	0,5
Cerise de Virginie	Toutes les activités	21
Talus de fossé, fourrage de	Toutes les activités	2

graminées, pâturages		
Aubergine	Activités donnant lieu à des contacts importants (récolte manuelle, irrigation à l'aide d'un système d'aspersion mobile)	7
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, écimage-rognage, désherbage, liage, tuteurage)	3
Arbres de grande valeur	Toutes les activités	7
Pak-choï, pissenlit, endive, laitue, feuilles de moutarde, persil, épinard, bette à carde, cresson, céleri, chou-rave	Activités donnant lieu à des contacts importants (récolte manuelle, taille manuelle, irrigation)	5
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, désherbage manuel, éclaircissage)	0,5
Panais	Activités donnant lieu à des contacts importants (récolte manuelle, taille manuelle, irrigation)	5
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, désherbage manuel, éclaircissage)	0,5
Pois	Activités donnant lieu à des contacts importants (récolte manuelle, irrigation)	5
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, éclaircissage, désherbage manuel)	0,5
Pomme de terre	Activités donnant lieu à des contacts importants (irrigation)	6
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, désherbage manuel)	0,5
Colza (canola)	Toutes les activités (dépistage, irrigation)	0,5
Plantes racines	Toutes les activités	10
Haricots mange-tout	Activités donnant lieu à des contacts importants (dépistage, irrigation)	6
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (désherbage manuel, récolte mécanique)	0,5
Tabac	Activités donnant lieu à des contacts importants (récolte, irrigation)	3
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, désherbage, taille)	0,5
Tomate	Activités donnant lieu à des contacts importants (liage, récolte manuelle, taille, irrigation)	6
	Activités donnant lieu à des contacts faibles (dépistage, éclaircissage, désherbage manuel, tuteurage)	0,5
Arbres-pièges	Toutes les activités	7

¹ DS = délai de sécurité = jour où l'exposition cutanée correspondait à une marge d'exposition ≥ 300 .

MESURES TECHNIQUES DE PROTECTION ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Mélange et chargement :

- Utiliser un système de mélange en milieu fermé.
- Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.

Pulvérisation aérienne :

Porter une combinaison en coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures et des chaussettes.

Application à l'aide d'une rampe d'aspersion :

- Durant l'application à l'aide d'une rampe d'aspersion, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire avec un système de filtration de la poussière/le brouillard ou un système de purification des vapeurs/gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui entoure complètement l'occupant et prévient le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence ou pour quitter la cabine dans les sites traités (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement) : une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur. Une fois que l'équipement de protection individuelle a été porté dans un site traité, il doit être retiré avant de retourner dans la cabine.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique :

- Durant l'application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire avec un système de filtration de la poussière/le brouillard ou un système de purification des vapeurs/gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui entoure complètement l'occupant et prévient le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine. Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.
- S'il n'est pas possible d'utiliser une cabine fermée, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un couvre-chef résistant aux produits chimiques (par exemple, un casque protecteur de type So'Wester, un chapeau imperméable à large bord ou un capuchon qui protège bien le cou). Éviter de se toucher la figure ou toute autre partie du corps non protégée durant l'application.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de la main pour l'utiliser en cas d'urgence ou pour quitter la cabine dans les sites traités (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, de déversement ou de bris d'équipement) : une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur. Une fois que l'équipement de protection individuelle a été porté dans un site traité, il doit être retiré avant de retourner dans la cabine.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pour emprises :

Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques.

Application avec de l'équipement manuel :

Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon et un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur homologué par le NIOSH.

RÉSISTANCE AU LESSIVAGE ET UNIFORMITÉ DE L'ÉPANDAGE :

La dilution d'une partie de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL avec une partie d'eau permettra une résistance maximale au lessivage attribuable à la pluie ou à une aspersion en hauteur. Les dilutions supérieures à 1:39 ne sont pas recommandées lorsqu'on recherche une résistance au lessivage. La solution de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL doit être convenablement diluée et les gouttelettes doivent sécher sur le feuillage afin de pouvoir résister au lessivage. Lorsque l'humidité atmosphérique est faible, un temps de séchage d'au moins une heure convient généralement. Un temps de séchage plus long peut être nécessaire lorsque l'humidité est élevée. On ne peut s'attendre à une résistance au lessivage si Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL est appliqué sur un feuillage mouillé qui ne sèche pas adéquatement avant une pluie ou une aspersion en hauteur.

Pour toutes les cultures, utiliser un volume de solution permettant d'obtenir un épandage uniforme. Selon le genre de culture, le degré d'infestation ou les conditions climatiques, la suppression optimale des insectes peut demander des volumes supérieurs aux taux de dilution 1:39. Par exemple, lorsque le temps est chaud et sec ou que le taux d'humidité est faible, des volumes de solution supérieurs par hectare peuvent être nécessaires pour réduire la perte par évaporation et assurer un épandage uniforme. Consulter les représentants agricoles de la province pour obtenir des recommandations concernant les conditions relatives aux insectes et aux cultures dans votre région, ainsi que le volume de pulvérisation total requis pour obtenir un épandage efficace.

Zones tampons :

AUCUNE zone tampon n'est requise en cas d'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, sous le vent, des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) requises pour la protection des :	
		habitats d'eau douce d'une profondeur de :	habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :

			moins de 1 mètre	plus de 1 mètre	moins de 1 mètre	plus de 1 mètre
Pulvérisateur agricole	Asperge (semis), haricot, betterave, mûre, bleuet, mûre de Boysen, canola, carotte, pak-choï, céleri, cerise de Virginie, concombre, pissenlit, aubergine, endive, chou-rave, laitue, mûre de Logan, melon, feuilles de moutarde, persil, panais, pois, pomme de terre, citrouille, radis, framboise, rutabaga, haricot mange-tout, épinard, courge, bette à carde, navet, tomate et cresson		10	3	15	10
	Talus de fossé, bordures de champ, terres incultes, promontoires, fourrage de graminées, pâturages, grand pâturage libre, asparagus (plumeux), canneberge, plantes ornementales		15	4	25	10
	Tabac		25	5	35	15
Pulvérisateur pneumatique	Pomme (éclaircis- sage des pommiers seulement)	En début de croissance	25	10	30	20
	Plantes ornemen- tales	En début de croissance	45	30	50	40
		En fin de croissance	35	20	40	30
Pulvérisation aérienne	Bleuet	Voilure fixe	700	100	800	575

		Voilure tournante	675	75	800	525
	Fourrage, cultures de plein champ, cultures de légumes	Voilure fixe	750	225	800	600
		Voilure tournante	675	125	800	550
	Canneberge	Voilure fixe	775	350	800	600
		Voilure tournante	650	300	800	550
	Forêts, terres boisées	Voilure fixe	800	350	800	725
		Voilure tournante	375	125	450	275

Dans le cas des mélanges en cuve, consulter l'étiquette de tous les produits entrant dans la composition du mélange; respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi celles qui sont indiquées sur l'étiquette des différents produits, et appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre correspond au plus gros calibre selon la classification de l'ASAE, parmi les calibres indiqués sur l'étiquette des différents produits.

Il est possible de modifier les zones tampons associés à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

COMPATIBILITÉ :

Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL n'est pas compatible avec le carburant diesel, le kérosène, le mazout ou les solvants aromatiques. Instable dans des conditions de forte alcalinité. Inefficace si utilisé avec des matières alcalines telles que bouillie bordelaise, chaux soufrée et chaux à la caséine.

TRAITEMENT :

Pour toutes les cultures, utiliser un volume de solution permettant d'obtenir un épandage complet et uniforme. Calibrer l'équipement de pulvérisation afin d'obtenir le volume requis. Le débit de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL dilué avec de l'eau à un taux de 1:1 est semblable à celui de l'eau. Utiliser des tamis de 50 mailles dans le système de pulvérisation et derrière les buses. Pour nettoyer le système de pulvérisation après l'emploi, vider et rincer avec de l'eau.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS ET RESTRICTIONS D'EMPLOI AVANT LA RÉCOLTE ET LE PÂTURAGE :

Les tolérances établies en vertu de la Loi sur les aliments et drogues permettent la vente de cultures portant des résidus potentiels de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL lorsque ce produit est utilisé conformément au mode d'emploi sur l'étiquette. Les restrictions d'emploi avant la récolte et le pâturage sont indiquées à la fin des directives sur chaque culture. Lorsque des restrictions d'emploi avant la récolte et le pâturage ne sont pas mentionnées, l'application peut être faite jusqu'au jour de la récolte et les cultures peuvent servir au pâturage sans délai si le mode d'emploi relatif à la culture a été suivi. Si l'insecticide Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL est utilisé conformément au mode d'emploi sur l'étiquette, les cultures fourragères, y compris les fanes de haricots, de carottes, le foin, les fanes de pois et de betteraves à sucre, peuvent servir au pâturage ou être récoltés pour nourrir les bovins laitiers 48 heures après le traitement, et les bovins de boucherie, 24 heures après le traitement, sans donner lieu à des concentrations illégales de résidus dans le lait ou la viande.

SUPPRESSION DES INSECTES :

Appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent. Pour maintenir la suppression, certaines cultures peuvent nécessiter un nouveau traitement à intervalles de 7 ou 8 jours (minimum). Consulter le tableau d'utilisation pour obtenir les détails. Lorsqu'une échelle de dosage est précisée, utiliser la dose la moins élevée sur les jeunes plantes et les premiers stades larvaires des insectes et la dose la plus élevée sur les plantes matures, les stades larvaires avancés et les adultes.

L'épandage complet et uniforme est essentiel pour obtenir une suppression efficace. Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL ne supprime pas les tétranyques. Dans le cas d'une infestation des tétranyques, utiliser un acaricide homologué.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, l'insecticide Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL fait partie du Groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL et autres insecticides du Groupe 1A. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL ou les insecticides du même groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain et des relevés d'utilisations antérieures d'insecticides et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des biotypes d'insecticides précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides.

Pour plus de renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Tessengerlo Kerley Inc. au 1-515-201-2649.

NOMBRE DE TRAITEMENTS :

Consulter le tableau ci-dessous pour connaître le nombre de traitements par année et les intervalles entre les applications pour chaque culture :

Nombre de traitements par année et intervalles entre les applications

Cultures	Traitements par année	
	Nombre	Intervalle Minimum (jours)
Pommes (application pour l'éclaircissage chimique)	1-2	4
Arbres-pièges; cerise de Virginie; arbres de grande valeur	1	Sans objet
Talus de fossé, fourrage de graminées, pâturages, colza (canola); mûre, mûre de Boysen, mûre rampante, mûre de Logan, framboise, bleuets, canneberge; tabac	2	8
Betterave (racine/feuillage), pak-choï, pissenlit, endive, feuilles de moutarde, persil, salsifis (racine/feuillage), épinard, bette à carde, navet (racine/feuillage), cresson, panais, asperge; céleri, laitue, chou-rave, haricot, raifort, radis, rutabaga (racine), carotte, pois, pomme de terre, haricot mange-tout (récolte mécanique seulement), tomate, aubergine, concombre, melon, citrouille, courge	2	7

CULTURES FOURRAGÈRES, DE PLEIN CHAMP, CÉRÉALES, LÉGUMES ET TABAC

APPLICATION AU SOL : Appliquer dans un volume permettant d'obtenir un épandage complet. Lorsqu'une résistance maximale au lessivage est requise, utiliser un taux de dilution pouvant atteindre 1:1 (vol./vol.) avec de l'eau. Ne pas utiliser un taux de dilution supérieur à 1:39 lorsque la résistance au lessivage est souhaitée. Pour préparer de petits volumes de solution, utiliser 20 mL de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL par 5 L d'eau lorsque des doses de 2,5 L/ha sont indiquées dans les tableaux.

Culture	Insectes visés	L de Sevin XLR/ha	Délai d'attente (jours)	Directives particulières
Talus de fossés Bordures des champs Graminées fourragères Tournières Pâturages Parcours Droits de passage (NE PAS utiliser pour	Sauterelles	1,2 – 2,3 2,3 – 3,5	0 (talus de fossés, bordures des champs, tournières, droits de passage, terres incultes) 1 (graminées fourragères, pâturages, parcours, bovins à	Pour les nymphes ou la végétation clairsemée Pour les adultes ou la végétation dense

supprimer la tordeuse des bourgeons de l'épinette) Terres incultes			viande) 2 (graminées fourragères, pâturages, parcours, bovins laitiers)	
Asperges, (semis, turions)	Criocère de l'asperge, noctuelle des arbres fruitiers	2,5 – 6,4	2	Appliquer avec suffisamment d'eau pour obtenir un épandage complet. Appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent. Utiliser la dose moins élevée sur les jeunes plants.
Haricots	Coccinelle mexicaine des haricots Altises, cicadelles Punaises, pentatomes Vers-gris grimpants	1,25 – 1,5 2,5 5,25 – 6,4 30-35 mL/100 m de rang	5	Utiliser la dose moins élevée sur les jeunes plants. Appliquer en vue d'un épandage complet dès l'apparition des insectes ou des dommages. Appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent. Utiliser au moins 220 à 350 L d'eau par hectare. Pulvériser au-dessus du rang en une bande de 25 à 30 cm.

<p>Betteraves Carottes Céleri Chou chinois Pissenlit Endive Raifort Chou-rave Laitue Feuilles de moutarde Persil Panais Radis Rutabaga Salsifis Épinard Bette à cardes Navet Cresson</p>	<p>Altises, cicadelles</p> <p>Légionnaires, ver de l'épi du maïs, fausse-teigne des crucifères (larves), piéride du chou, punaises, cercopes des prés, pentatomes</p> <p>Cicadelle à six points</p>	<p>1,25 – 2,5</p> <p>2,5 – 5,25</p> <p>1,08 – 1,56</p>	<p>1 (carottes)</p> <p>5 (céleri, laitue et chou-rave)</p> <p>7 (racines de betteraves, raifort, radis, racines de rutabagas, racines de salsifis et racines de navets)</p> <p>14 (panais)</p> <p>21 (feuilles de betteraves, chou chinois, pissenlit, endive, laitue, feuilles de moutarde, persil, feuilles de salsifis, épinard, bette à carde, feuilles de navet et cresson)</p>	<p>Appliquer avec suffisamment d'eau en vue d'un épandage complet. Utiliser la dose moins élevée sur les jeunes plants. Appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent.</p> <p>Pour éviter les dommages potentiels à la laitue, ne pas appliquer lorsque le feuillage est mouillé ou lorsqu'on attend de la pluie ou un taux d'humidité élevé dans les 2 jours qui suivent.</p>
<p>Concombre Melon Citrouille Courge</p>	<p>Chrysomèles du concombre, noctuelle des arbres fruitiers, altises, cicadelles, punaises de la courge</p>	<p>2,5</p>	<p>5</p>	<p>Appliquer en vue d'un épandage uniforme dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent. Pour éviter les dommages potentiels au feuillage tendre, ne pas appliquer lorsque les feuilles sont mouillées ou qu'on attend de la pluie ou un taux d'humidité élevé dans les deux 2 jours qui suivent.</p>
<p>Pois</p>	<p>Authographe de la luzerne</p>	<p>4,7</p>	<p>3</p>	<p>Appliquer en vue d'un épandage uniforme dès</p>

				l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent.
--	--	--	--	---

Pomme de terre Tomate Aubergine	Doryphore de la pomme de terre*	1,25	2 (aubergine et tomate)	Appliquer en vue d'un épandage uniforme dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent. *Comme le doryphore de la pomme de terre développe parfois une résistance au carbaryl, il est recommandé d'établir le niveau de résistance du doryphore de la pomme de terre dans la région en utilisant un test de trempage au début de la saison, avant les pulvérisations. Appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent. Utiliser au moins 225 à 275 L d'eau par hectare. Pulvériser en une bande de 25 à 30 centimètres au-dessus du rang.
	Altises, cicadelles	2,5	7 (pomme de terre)	
	Pyrale du maïs, légionnaire d'automne, sphinx de la tomate, noctuelle de la tomate	2,5 - 5,25		
	Pentatomes, punaises ternes	5,25 - 6,4		
	Noctuelle des arbres fruitiers	45mL/100 m de rang		
Colza (canola)	Altises	0,5	Application sur les semis seulement	Les applications peuvent être faites jusqu'à quatre semaines après la levée des plants.
Haricots mange-tout (communs, verts, jaunes)	Pyrale du maïs	5,25	5	Appliquer après la floraison lorsque débute la ponte des œufs de la deuxième génération de pyrales. Utiliser 10 L de solution finie pour l'épandage aérien et au moins 30 L de solution finie par hectare pour

				l'application concentrée au sol. Il est essentiel de bien surveiller les œufs pour déterminer le meilleur moment du traitement. *NE PAS récolter à la main
Tabac	Altise du tabac Vers-gris	2,0 - 2,75	1	DANS LES PLATES-BANDES : Appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages. TRAITEMENT APRÈS LE SEMIS : Appliquer en une bande de 25 cm au-dessus du rang pour pulvériser les feuilles.
	Altises, sphinx de la Caroline, noctuelle verdoyante			DANS LES CHAMPS : Utiliser un volume de solution de 500 à 1000 L par hectare. Utiliser la dose la moins élevée sur les jeunes plants. L'épandage complet est essentiel. Débuter le traitement lorsque les larves sont petites. Éviter l'application excessive sur les boutons de la plante, car ils risquent d'être abîmés. Si des applications tardives sont nécessaires, attendre 3 jours avant la récolte ou la coupe.

CULTURES FOURRAGÈRES, DE PLEIN CHAMP, CÉRÉALES, LÉGUMES ET TABAC

APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer uniquement avec un avion à voilure fixe ou un avion à hélice qui a été convenablement calibré en fonction des conditions atmosphériques de la région et de la dose d'application et des conditions spécifiées sur l'étiquette.

Culture	Insectes	L de Sevin	Délai	Directives particulières
---------	----------	------------	-------	--------------------------

	visés	XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL /ha	d'attente (jours)	
Colza (canola)	Altises	0,5	Application sur les semis seulement.	Les applications peuvent être faites jusqu'à quatre semaines après la levée des plants.

POUR RÉDUIRE LA NOUAISON — POMMIERS (FRUITS) :

DOSE ET CALENDRIER D'APPLICATION

Pour les vergers qui sont passés à la production en treillis à haute densité (par exemple, mode de conduite fuseau ou super fuseau), appliquer 0,5 à 3,22 L/ha en pulvérisation de couverture complète entre la fin du stade calice et 25 jours après la pleine floraison. La dose d'application variera en fonction de la variété de pomme, de la taille de l'arbre, de l'espacement des rangs et des conditions météorologiques au moment de l'application et après celle-ci. Pour les variétés dont l'éclaircissage se fait facilement, appliquer 0,5 à 1 L de produit/1 000 L de pulvérisation (233 à 466 g m.a./1 000 L). Pour les variétés dont l'éclaircissage est difficile, appliquer 1 à 2 L de produit/1 000 L de pulvérisation (466 à 932 g m.a./1 000 L). La dose d'application maximale par saison de végétation ne doit pas dépasser 3,22 L de produit (1,5 kg m.a.)/ha. Maximum de 2 applications par année. Le délai minimal requis avant de réappliquer le produit est de 4 jours. Ne pas dépasser 3,22L de produit (1,5 kg m.a.)/ha/année.

Pour les vergers qui ne sont pas passés à la production en treillis à haute densité (par exemple, pommiers à cidre, demi-nains et arbres de taille standard), appliquer 0,5 à 2,15 L/ha en pulvérisation de couverture complète entre la fin du stade calice et 25 jours après la pleine floraison. La dose d'application variera en fonction de la variété de pomme, de la taille de l'arbre, de l'espacement des rangs et des conditions météorologiques au moment de l'application et après celle-ci. Pour les variétés dont l'éclaircissage se fait facilement, appliquer 0,5 à 1 L de produit/1 000 L de pulvérisation (233 à 466 g m.a./1 000 L). Pour les variétés dont l'éclaircissage est difficile, appliquer 1 à 2 L de produit/1 000 L de pulvérisation (466 à 932 g m.a./1 000 L). La dose d'application maximale par saison de végétation ne doit pas dépasser 2,15 L de produit (1,0 kg m.a.)/ha. Maximum de 2 applications par année. Le délai minimal requis avant de réappliquer le produit est de 4 jours. Ne pas dépasser 2,15L de produit (1,0 kg m.a.)/ha/année.

Les différentes variétés de pommiers n'ont pas toutes la même sensibilité aux agents d'éclaircissage chimiques. Les variétés que l'on considère comme étant faciles à éclaircir peuvent être éclaircies adéquatement avec une seule application. Les variétés que l'on considère plus difficiles à éclaircir peuvent nécessiter une application supplémentaire ou la combinaison avec un autre agent d'éclaircissage compatible.

Le délai d'attente avant la récolte est de 75 jours après l'application du produit comme agent d'éclaircissage.

APPLICATION PAR PULVÉRISATION ET VOLUME

Sevin doit être appliqué à partir du sol à l'aide d'un pistolet de pulvérisation à volume élevé ou d'un pulvérisateur pneumatique. Le pulvérisateur doit être bien étalonné afin d'assurer la couverture complète du feuillage et des fruits en croissance sans provoquer de ruissellement. Il est suggéré de régler les buses de façon à vaporiser les 2/3 du volume dans la partie supérieure de l'arbre. Réduire ensuite la couverture de pulvérisation dans la partie inférieure de l'arbre, car un éclaircissage excessif peut survenir à cet endroit. Ajuster le volume de pulvérisation en fonction de la taille des arbres. Le volume de pulvérisation le plus efficace dépendra de la taille de l'arbre, de la densité de la plantation (espacement des rangs et des arbres) et de la quantité de feuillage. Utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour assurer une bonne couverture; le volume de pulvérisation type dépend de la taille de l'arbre (par exemple, 1 000 à 2 000 L/ha). Éviter de pulvériser jusqu'au point de ruissellement.

COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES AGENTS D'ÉCLAIRCISSEMENT

Sevin peut être mélangé en cuve avec d'autres agents d'éclaircissement d'arbres fruitiers, par exemple, des produits contenant de la 6-benzyladénine ou de l'acide naphthalène acétique (ANA) pour l'application sur certaines variétés. Cependant, il faut faire preuve de prudence afin d'éviter un éclaircissage excessif et tout autre effet indésirable. Le mélange avec l'ANA peut causer la production de fruits nains ou de petits fruits chez certaines variétés, notamment la Delicious et la Fuji. Consulter un spécialiste local en éclaircissement d'arbres fruitiers avant d'utiliser Sevin en association avec l'un ou l'autre des deux produits mentionnés. Lire et respecter le mode d'emploi et les mises en garde sur l'étiquette du produit d'association utilisé dans le mélange en cuve.

MISES EN GARDE POUR L'ÉCLAIRCISSEMENT DES POMMIERS AVEC SEVIN XLR INSECTICIDE CARBARYL EN SUSPENSION LIQUIDE

- Ne pas appliquer pendant la floraison avant que 80 % des pétales ne soient tombés.
- Les conditions météorologiques influencent la réaction à l'éclaircissement :
 - La température, l'humidité élevée, le gel et d'autres facteurs météorologiques peuvent avoir une incidence sur les résultats de l'éclaircissement. C'est au moment où les fruits atteignent une taille de 7 à 14 mm qu'ils sont le plus sensibles à l'application d'un agent d'éclaircissement, et les conditions météorologiques, particulièrement 3 ou 4 jours après l'application, auront une incidence sur la réaction à l'agent d'éclaircissement. Si l'application s'effectue lorsque les températures prévues sont inférieures à 17 °C, l'éclaircissement pourrait être réduit et insuffisant. Lorsque les températures prévues sont supérieures à 27 °C ou lorsque des températures moyennes s'accompagnent d'une période de temps nuageux prolongée (3 ou 4 jours), l'éclaircissement pourrait être trop lourd et excessif. En règle générale, une fois que le fruit a atteint 6 ou 7 mm, l'éclaircissement le plus efficace s'effectue en appliquant le produit juste avant une période prévue d'au moins 3 jours de températures modérées (21 à 25 °C).
- Autres facteurs qui influencent la réaction à l'éclaircissement :
 - Faire preuve de prudence pour éviter un éclaircissement excessif qui pourrait provoquer une réduction du rendement. L'âge des arbres, la variété, la nutrition, la taille et la floraison de la récolte précédente de même que le degré de nouaison peuvent avoir une incidence sur les résultats de l'éclaircissement.

- Mise en garde à suivre pour éviter la déformation des fruits :
L'utilisation de Sevin peut provoquer une déformation des fruits dans certaines conditions environnementales. Avant d'utiliser le produit sur n'importe quelle variété de pomme, l'utilisateur doit sopeser les risques et les avantages, surtout s'il doit procéder à l'application entre le moment où 80 % des pétales sont tombés et celui où les fruits atteignent une taille de 6 mm. La Red Delicious est plus sensible à ce phénomène et les variétés Bisbee, Red Chief et Vallee Spur, en particulier, sont très sensibles aux conditions qui provoquent la déformation des fruits. Les précipitations et des températures inférieures à 18 °C augmentent le risque de déformation des fruits. L'utilisation de ce produit avec n'importe quel additif de pulvérisation qui n'est pas spécifiquement recommandé sur l'étiquette peut augmenter le risque de déformation et de blessures des fruits. Consulter un spécialiste local de l'éclaircissage des arbres fruitiers pour obtenir des conseils à propos de l'utilisation de ce produit sur des variétés de pommes précises dans les conditions de croissance locales et pour toute autre question. Respecter toutes les restrictions relatives à l'utilisation de ce produit pour l'éclaircissage des pommiers.

GESTION DE LA DÉRIVE

Pour l'application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, respecter les pratiques de gestion de la dérive suivantes :

- ajuster les déflecteurs et les dispositifs de visée pour que le jet soit dirigé uniquement sur le couvert végétal;
- bloquer les buses qui pointent vers le haut lorsqu'il n'y a pas de couvert végétal;
- ne pas laisser le jet dépasser la bordure de la superficie cultivée (c'est-à-dire couper l'alimentation des buses au moment de tourner à l'extrémité d'un rang);
- au moment de l'application aux rangées extérieures, pulvériser uniquement vers l'intérieur du verger.

PETITS FRUITS :

VOLUME DE PULVÉRISATION : Les doses recommandées sont en litres de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL par hectare. Le volume de solution optimal dépend de la taille, de la densité et du stade de croissance des arbres. Application terrestre seulement à moins d'indications contraires. Solutions diluées – Volume de solution typique : 1 000 – 3 000 L/ha. Solutions concentrées – Volume de solution typique : 300 – 1 000 L/ha. Traitement par avion – Volume de solution typique : 100 – 200 L/ha. Ne pas dépasser la dose maximale spécifiée par hectare par application.

Culture	Insectes visés	L de Sevin XLR/ha	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Directives particulières
Mûres, Mûres de Boysen,	Mineuse des ronces, scarabée japonais, cicadelles,	5,25	11	Utiliser 1 000 à 2 000 L de volume de solution par hectare. Appliquer dès

Mûres des haies, Mûres de Logan Framboises	enrouleuses, agrile du rosier, puceron du framboisier			l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent.
Bleuets	Mouche de l'airelle, pyrale des atocas, lécanies, enrouleuses, arpenreuse de Bruce	4,0	2	Utiliser 1 200 à 1 500 L de volume de solution par hectare. Appliquer dès l'apparition des insectes ou des dommages qu'ils causent. Appliquer 3 semaines avant la récolte et répéter le traitement 10 jours ou au besoin. Éviter de pulvériser pendant la floraison. Peut être appliqué par avion.
Canneberges	Cicadelle à nez plat des canneberges, pyrale des atocas, noctuelle des arbres fruitiers, vers luisants	6,4 – 7,6	2	Utiliser 3 000 L de volume de solution par hectare. Appliquer durant la fin de la floraison. Peut être appliqué par avion.

BRISE-VENT :

Culture	Insectes visés	L de Sevin XLR/ha	Directives particulières
---------	----------------	----------------------	--------------------------

Brise-vent de cerisiers de Virginie	Livrée des Prairies	1,058	Appliquer avant la floraison, lorsque les tentes sont visibles, habituellement entre le milieu et la fin de mai.
	Tordeuse du cerisier		Appliquer après la floraison, lorsque les tentes sont visibles, habituellement entre le début et le milieu de juin.
	Tordeuse du pommier		Appliquer après la floraison dès qu'on remarque les dommages, habituellement entre le début et le milieu de juin.
<p>Appliquer sur les feuilles, uniquement en traitement au sol – UNE application par année. Appliquer de façon à mouiller les feuilles mais pas jusqu'à l'égouttement. Mettre des vêtements protecteurs y compris une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler ou pulvériser le produit.</p>			

SUPPRESSION DU DENDROCTONE DU PIN PONDEROSA :

À utiliser sur les arbres de grande valeur en milieux urbains et ruraux. Pour préparer une petite quantité de solution, utiliser 1 litre de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL dans 25 litres d'eau; la solution contiendra 2 % d'ingrédient actif. Épandage terrestre seulement.

Litres de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL / 1 000 L d'eau	Directives particulières
40	<p>Efficace comme traitement préventif seulement. Répéter chaque année, au besoin, pour prévenir les attaques de dendroctones. Éviter de pulvériser lorsque les conditions favorisent la dérive de la zone traitée.</p> <p>Appliquer un (1) litre de solution par 1 mètre carré d'écorce de la fin mai jusqu'au début juillet, avant l'attaque des dendroctones. Traiter le tronc à partir du sol et jusqu'à ce que le tronc soit d'un diamètre inférieur à 12,5 cm.</p>

RESTRICTIONS D'EMPLOI

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit ne doit être utilisé que de la manière

autorisée; consulter les organismes de réglementation provinciaux relativement aux permis d'utilisation pouvant être requis.

USAGE RESTREINT : S'utilise pour supprimer les infestations légères de dendroctones du pin ponderosa dans les peuplements de pins tordus.

MODE D'EMPLOI : À utiliser uniquement sur les arbres pièges (debout, morts ou en train de mourir) qui ne seront pas ramassés. Surveiller les peuplements entre la mi-juin et la mi-juillet afin d'établir quels arbres sont infectés. Faire un traitement sur les arbres infestés plus de trois semaines avant l'apparition prévue des insectes afin d'éliminer la formation de populations d'adultes.

Mélanger 1 litre de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL dans 24 litres d'eau (41,6 litres de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL dans 1 000 litres d'eau) pour obtenir une bouillie contenant 2 % d'ingrédient actif au poids.

Appliquer 1 litre de bouillie au mètre carré d'écorce en utilisant un pulvérisateur manuel à dos ou un pulvérisateur hydraulique terrestre approprié. Traiter les troncs à partir du sol et jusqu'à une hauteur d'au moins 3 mètres ou jusqu'à ce que le diamètre du tronc soit inférieur à 12,5 cm. Éviter de pulvériser lorsque les conditions favorisent la dérive de la zone ciblée.

RESTRICTIONS : Consulter les réglementations provinciales et obtenir tous les permis et certificats d'applicateurs nécessaires avant de procéder aux applications.

SUPPRESSION DE LA SPONGIEUSE :

RESTRICTION D'EMPLOI :

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit ne doit être utilisé que de la manière autorisée; consulter les organismes de réglementation provinciaux relativement aux permis d'utilisation pouvant être requis.

USAGE RESTREINT : Application aérienne pour la suppression de la spongieuse dans les forêts et les terrains boisés.

MODE D'EMPLOI : Utiliser 2,3 litres de Sevin XLR SUSPENSION INSECTICIDE LIQUIDE AU CARBARYL par hectare. Appliquer un volume de solution total de 3 à 5 litres par hectare. Appliquer lorsque les larves sont aux premiers stades larvaires et que les feuilles sont développées au moins au tiers.